

ÉTHIQUE DU RÉCIT TESTIMONIAL, ANNIE ERNAUX  
Jérôme Meizoz

Presses Universitaires de France | « Nouvelle revue d'esthétique »

2010/2 n° 6 | pages 113 à 117

ISSN 1969-2269

ISBN 9782130580102

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<http://www.cairn.info/revue-nouvelle-revue-d-esthetique-2010-2-page-113.htm>  
-----

Pour citer cet article :

-----  
Jérôme Meizoz, « Éthique du récit testimonial, Annie Ernaux », *Nouvelle revue d'esthétique* 2010/2 (n° 6), p. 113-117.  
DOI 10.3917/nre.006.0113  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

JÉRÔME MEIZOZ

# Éthique du récit testimonial, Annie Ernaux

Nourrie des sciences sociales, la démarche littéraire d'Annie Ernaux s'inspire en partie de la pratique de l'observation de terrain. Ainsi, son ouvrage le plus commenté à ce jour, *la Place* (prix Renaudot 1984) a porté comme titre de travail, tout au long du processus de sa rédaction, le titre « Éléments pour une ethnologie familiale<sup>[1]</sup> ». À partir des années 1980, Ernaux emprunte explicitement ses démarches d'écriture à des travaux sociologiques ou ethnologiques, notamment leurs outils et méthodologies: elle établit des fiches préparatoires, consignait souvenirs et indices sociaux, recueille des témoignages, des photos, fait des observations *in situ* (supermarché, métro), dont témoignent deux ouvrages, *Journal du dehors* (1993) et *la Vie extérieure* (2000)<sup>[2]</sup>.

Dans les entretiens qu'elle accorde, l'écrivaine se présente comme ayant vécu, au contact de divers milieux, l'expérience d'une « transfuge de classe » placée constamment en « position d'observateur et d'ethnologue involontaire<sup>[3]</sup> ». Cet article propose d'examiner l'éthique narrative propre à cette posture de témoin, à travers deux options formelles qui l'incarnent: d'abord, une énonciation « transpersonnelle » et ensuite, l'effort vers une « écriture plate ».

## Un « je transpersonnel »

Dans des textes de réflexion sur sa pratique, Annie Ernaux résume son projet par la volonté de mettre un « je transpersonnel » aux commandes de ses récits (Ernaux 1994). L'auteure se veut portraitiste d'un monde et d'une époque, en transcendant sa seule subjectivité pour se faire l'expression d'une expérience collective. En effet, la réflexion sur l'énonciation des récits est palpable dans les trois modes mis en œuvre successivement par Ernaux: d'abord celui du « je » fictif des romans à la première personne (*Les Armoires vides*, 1974), ensuite celui du « je » autobiographique des récits familiaux (*La Place*), et enfin, dans *les Années* (2008), l'abandon du « je » au profit d'une énonciation sur soi à la troisième personne (« elle ») ou d'une énonciation collective propre au milieu social (« on »). Un sujet se donne bien comme source de perception, le récit est pris en charge

1. Ernaux, « Raisons d'écrire », dans Dubois J., Durand P., Winkin Y. (dir.), *La Réception internationale de Pierre Bourdieu*, Presses de l'université de Liège, 2005, p. 345.
2. Sur ces emprunts de méthodes en sciences sociales, voir Charpentier Isabelle, « Quelque part entre la littérature, la sociologie et l'histoire... ». L'œuvre auto-sociobiographique d'Annie Ernaux ou les incertitudes d'une posture improbable », dans *CONTEXTES*, n° 1, septembre 2006, revue de sociologie de la littérature en ligne: « <http://contextes.revues.org/index74.html> ».

énonciativement, mais il se détache de sa singularité aveuglante pour accueillir toutes sortes de faits du monde « extérieur ». Tel était d'ailleurs le projet de *Journal du dehors* comme journal non intime.

Le récit « transpersonnel » se donne dans un verbe neutre qui n'est jamais en surplomb du langage et des valeurs des personnages. L'énonciatrice se tient volontairement « au-dessous de la littérature », renonce aux formes flamboyantes et à l'effet de connivence suscité par les allusions littéraires :

« Mon projet est de nature littéraire, puisqu'il s'agit de chercher une vérité sur ma mère qui ne peut être atteinte que par des mots. (C'est-à-dire que ni les photos, ni mes souvenirs, ni les témoignages de la famille ne peuvent me donner cette vérité.) Mais je souhaite rester, d'une certaine façon, au-dessous de la littérature. » (*Une femme*, p. 23)

Demeurer « au-dessous de la littérature » est un positionnement clair à l'égard des romanciers contemporains, notamment les tenants du récit formaliste. Dès *la Place*, Ernaux affirme de manière quasi militante son « refus de la fiction », cohérent avec le choix d'une écriture nourrie d'observations sociologiques<sup>[4]</sup> :

« Depuis peu, je sais que le roman est impossible. Pour rendre compte d'une vie soumise à la nécessité, je n'ai pas le droit de prendre d'abord le parti de l'art, ni de chercher à faire quelque chose de « passionnant », ou d'« émouvant ». » (*La Place*, p. 20)

Un tel impératif éthique (« je n'ai pas le droit de... ») conduit l'écrivaine à parler en faveur de lecteurs partageant la même expérience de l'illégitimité culturelle :

« À travers mon père, j'avais l'impression de parler pour d'autres gens aussi, [pour] tous ceux qui continuent de vivre au-dessous de la littérature et dont on parle très peu. »<sup>[5]</sup>

Le projet qui vise un tel destinataire s'adosse à un protocole narratif factuel et réaliste, fondé sur des pratiques d'observation patiente, refusant tout recours à la fiction. À l'orée et à la clause de *la Place*, des métalepses présentent ce « je » testimonial et son projet objectivant :

« Je rassemblerai les paroles, les gestes, les goûts de mon père, les faits marquants de sa vie, tous les signes objectifs d'une existence que j'ai aussi partagée. » (*La Place*, p. 21)  
« J'ai fini de mettre au jour l'héritage que j'ai dû déposer au seuil du monde bourgeois et cultivé quand j'y suis entrée. » (*La Place*, p. 100)

À partir de ces choix énonciatifs se dégage une « posture » d'auteure, au sens spécifique de cette notion (Meizoz 2003 ; 2007) : les conduites littéraires publiques d'Annie Ernaux, ses propos en entretien ainsi que la voix de l'énonciatrice dans les textes convergent par l'*ethos* du témoin<sup>[6]</sup> et le parti pris d'un *regard ethnologique* sur le monde. Réactualisant de manière singulière le récit de l'indignité sociale (dont Rousseau et Genet

3. Ernaux, entretien avec I. Charpentier, mai 1993, cité dans I. Charpentier, « Quelque part entre la littérature, la sociologie et l'histoire... », 2006, p. 10.

4. Ernaux & Frédéric-Yves Jeannet, *L'Écriture comme un couteau*, 2003, p. 80-81.

5. Ernaux, entretien avec I. Charpentier, février 1995, dans I. Charpentier, « Quelque part entre la littérature, la sociologie et l'histoire... ». L'œuvre auto-sociobiographique d'Annie Ernaux ou les incertitudes d'une posture improbable », p. 10.

6. Voir Philippe Roussin, « L'économie du témoignage », dans *Communications*, n° 79, Seuil, 2006, p. 337-363.

sont les phares), Ernaux met en œuvre une posture ethnographique d'observatrice méticuleuse et lucide, qui enquête sur une « mémoire humiliée » pour déconstruire la « honte » sociale longtemps éprouvée (*la Place*, p. 65 et 10). Réhabilitation, réparation, rétablissement de la cohérence d'une histoire jusque-là douloureuse, telles sont les visées argumentatives du récit.

Il s'agit bien d'une éthique de l'énonciation, le travail d'écriture se présentant comme une réparation tardive, une geste de retissage familial et social de la part de celle qui a pu se juger comme traître à son milieu. La réparation résulte alors des effets généralisants de l'objectivation qui dévoile les logiques sociales des vies dominées et redonne mémoire aux exclus de la grande histoire, comme l'accomplissent également, à la même période, Pierre Bergounioux (*Miette*, 1995), François Bon (*l'Enterrement*, 1992) ou Pierre Michon (*Vie de Joseph Roulin*, 1988).

### L'écriture « plate »

Au cœur de la réflexion d'Ernaux sur les valeurs véhiculées par une technique d'écriture loge une conviction, que « la position sociale, culturelle, du narrateur » constitue un enjeu majeur du récit<sup>[7]</sup> : dans son projet testimonial, la narratrice ne bénéficie d'aucune position de surplomb (ironique ou scientifique), elle ne peut prétendre à juger les valeurs des personnages, seulement les décrire et les interpréter en référence aux cadres de la culture propre à leur milieu<sup>[8]</sup> :

« Aucune poésie du souvenir, pas de dérision jubilante. L'écriture plate me vient naturellement, celle-là même que j'utilisais en écrivant autrefois à mes parents pour leur dire des nouvelles essentielles. » (*La Place*, p. 21, je souligne)

« Je leur répondais aussi sur le ton du constat. Ils auraient ressenti toute recherche de style comme une manière de les tenir à distance. » (*La Place*, p. 81)

Au contraire, tout l'enjeu de ces récits, dans leur apparente simplicité formelle, consiste à retrouver le point de vue social qu'elle a partagé avec eux, avant d'accéder à un autre milieu social par l'instruction : ne pas appliquer à son père et sa mère le jugement ambivalent des classes cultivées sur les milieux populaires, mais les décrire, comme un ethnologue, dans leur cohérence propre. Ni le regard exotique et compassionnel sur les « braves gens », ni l'ironie sur le « monde d'en bas » n'a sa place dans ce projet littéraire (*la Place*, p. 65).

Écriture « plate » ou « neutre »<sup>[9]</sup>, la notion évoque celle proposée autrefois par Roland Barthes dans sa réflexion sur l'écriture « neutre » ou « blanche » :

« Dans n'importe quelle forme littéraire, il y a le choix général d'un ton, d'un ethos, si l'on veut, et c'est ici précisément que l'écrivain s'individualise clairement parce que c'est ici qu'il s'engage. »<sup>[10]</sup>

Alors que le style relèverait du tempérament et de la pulsion biologique selon Barthes, l'écriture quant à elle constitue un choix issu de « la réflexion de l'écrivain sur l'usage social de sa forme et le choix qu'il en assume » (*ibid.*, p. 15).

7. Ernaux, « Vers un je transpersonnel », dans Lecarme Jacques (dir.) *Autofiction & Cie, RITM*, n° 6, université de Paris X, 1994, p. 221.
8. Ernaux a été une lectrice passionnée d'un texte fondateur des *cultural studies*, traduit dans la collection « Le Sens commun » de Pierre Bourdieu : Richard Hoggart, *la Culture du pauvre*, trad. fr., Minuit, 1970 [1957].
9. Voir Pierrot Jean, « Annie Ernaux et l'écriture plate », dans Rabaté Dominique et Viart Dominique (dir.), *Écritures blanches*, Presses de l'université de Saint-Étienne, 2009.
10. Barthes, « Qu'est-ce que l'écriture ? », dans *le Degré zéro de l'écriture*, p. 14.

Cette signification proprement sociale et politique de l'acte d'écriture, Ernaux l'assume pleinement et en réfère d'ailleurs explicitement à Barthes<sup>[11]</sup>. L'écriture plate permet de contrôler l'énonciation et ses valeurs, d'« éviter la complicité, la connivence de classe, avec le lecteur supposé dominant » afin de « l'empêcher de se situer au-dessus de [son] père. C'est un choix politique, nécessaire, intransigeant<sup>[12]</sup> ». Pour maintenir cet effet, le matériau du récit se compose avant tout des mots et images du monde d'origine :

« Il me semble que je cherche toujours à écrire dans cette langue matérielle d'alors et non avec des mots et une syntaxe qui ne me sont pas venus, qui ne me seraient pas venus alors. Je ne connaîtrai jamais l'enchantement des métaphores, la jubilation du style. » (*La Honte*, p. 74)

Annie Ernaux emprunte certes à Pierre Bourdieu la notion de « distance objectivante<sup>[13]</sup> », mais elle l'actualise dans une écriture qui n'est pas celle de la sociologie, mobilisant alors des ressources de narration, d'images ou de mise en scène propres à la littérature :

« Lorsque j'écris, il m'arrive quelquefois d'employer certains mots de la sociologie, mais pas systématiquement, parce qu'en fait, lorsque j'écris, les choses ne se présentent pas à moi sous leur forme abstraite, [...] ce qui me vient, ce sont des scènes, ce sont des sensations. [...] L'écriture de la distance, c'est une façon d'objectiver ma situation... »<sup>[14]</sup>

La « littérature », conçue comme un canon de textes diffusés par des institutions savantes, suscite un effet d'intimidation culturelle sur ceux qui ne possèdent pas les codes d'appropriation, ici le père de la narratrice<sup>[15]</sup>. À partir de là,

« [...] la seule position narrative tenable était d'adopter une « écriture de la distance » correspondant à [sa] situation [...]. Cette expression « écriture de la distance » désignait dans [son] esprit à la fois le style, la voix, dépourvue de marques affectives, et la méthode... »<sup>[16]</sup>

À la narration plate s'associe encore une même manière de traiter les mots du monde qualifié par condescendance « d'en bas ». Cités en discours rapporté (guillemets ou italiques), ces langages occupent une place importante dans les récits où ils agissent comme témoins d'un plurilinguisme social conflictuel. La narratrice s'efforce de ne pas adopter un point de vue normatif, issu du jugement scolaire, sur ces manières de dire :

« Puisque la maîtresse me « reprenait », plus tard j'ai voulu reprendre mon père, lui annoncer que « se parterrer » ou « quart moins d'onze heures » n'existaient pas. Il est entré dans une colère violente. Une autre fois : « Comment voulez-vous que je ne me fasse pas reprendre, si vous parlez mal tout le temps ! » Je pleurais. Il était malheureux. » (*La Place*, p. 57-58)

En termes narratologiques, on dirait que le je-narrateur rejette les valeurs au nom desquelles le je-narré jugeait la parole du père. Une neutralité de jugement s'impose, telle

11. Ernaux & Jeannot, *L'Écriture comme un couteau*, 2003, p. 79.

12. Ernaux, « La littérature est une arme de combat... » (entretien avec Isabelle Charpentier), dans Mauger Gérard (dir.), *Rencontres avec Pierre Bourdieu*, Paris, Éditions du Croquant, 2005, p. 169.

13. Ernaux, « La littérature est une arme de combat... », 2005, p. 167.

14. Ernaux, « La littérature est une arme de combat... », 2005, p. 167.

15. Voir Jérôme Meizoz, « Annie Ernaux, une politique de la forme », dans Durrer S. et Meizoz J. (dir.), « La littérature se fait dans la bouche », *Versants* n° 30, Champion, 1996, p. 45-62.

16. Ernaux, « Raisons d'écrire », dans Dubois J., Durand P. et Winkin Y. (dir.), *Le Symbolique et le Social: la réception internationale de Pierre Bourdieu*, Liège, Presses universitaires, 2005, p. 345.

qu'elle est pratiquée par la sociolinguistique<sup>[17]</sup>. Pourtant nombre de commentaires narratifs portent un jugement sévère à l'encontre des usages littéraires de la langue populaire :

« Le patois avait été l'unique langue de mes grands-parents.

Il se trouve des gens pour apprécier le « pittoresque du patois » et du français populaire. Ainsi Proust relevait avec ravissement les incorrections et les mots anciens de Françoise. Seule l'esthétique lui importe parce que Françoise est sa bonne et non sa mère. Que lui-même n'a jamais senti ces tournures lui venir aux lèvres spontanément. » (*La Place*, p. 56)

Non contente de montrer la guerre des registres et ses fondements sociaux, mettant en question par là même le français national scolaire comme modèle unique, Ernaux attaque (après Céline qui avait lancé le même reproche) le jugement linguistique du monument littéraire français par excellence, Marcel Proust. Tout en dénonçant la perception déréalisée des milieux populaires qui a cours dans la culture lettrée, Ernaux s'est appropriée ces outils de pensée et d'écriture, allant même jusqu'à dire qu'elle « utilise le savoir-écrire "volé" aux dominants<sup>[18]</sup> ». La « posture » que j'ai décrite se décline ici en un positionnement littéraire explicite, ambivalent à l'égard de la tradition lettrée.

## Conclusions

Après avoir abandonné à la fin des années 1970 le genre romanesque, Annie Ernaux a fait le choix d'une énonciation testimoniale calquée sur un projet voisin de l'ethnologie, comme en témoigne l'adoption d'un « je transpersonnel ». Cela constitue également un parti pris, dans le champ de la littérature contemporaine, contre l'assimilation de plus en plus exclusive de la « littérature » au seul genre romanesque et contre des usages déréalisés de la fiction. En outre, la patiente élaboration d'une écriture neutre ou « plate » vise à relativiser le primat de la fonction esthétique, pour privilégier, dans la démarche littéraire, une visée cognitive libérée des préjugés sociaux. Le philosophe Jacques Bouveresse a récemment, rappelé dans *la Connaissance de l'écrivain* (2008) les savoirs propres à la littérature largement sous-estimés, voire niés, selon lui, durant la période structuraliste et formaliste. L'écriture de la « langue matérielle » dans les récits d'Annie Ernaux se présente comme un outil *éthique* de connaissance plutôt que comme une quête de littérarité<sup>[19]</sup> (*la Honte*, p. 74).

Décrit comme « auto-socio-biographique<sup>[20]</sup> », le projet de l'écrivaine pourrait être confronté avec profit à la méthode d'« auto-socioanalyse » mise en œuvre par Pierre Bourdieu dans son ouvrage (posthume), *Esquisse pour une socioanalyse* (2004). Une telle démarche de retour objectivant sur le moi social constitue la condition préalable à toute morale de l'écriture, au sens où l'entendait Barthes (1953), et gouverne la « posture d'écriture » qu'Ernaux s'est choisie<sup>[21]</sup>.

17. Notamment dans les travaux de Bourdieu datés des années 1975-1977, *Ce que parler veut dire*, Fayard, 1982.
18. Ernaux & Jeannet, *L'Écriture comme un couteau*, 2003, p. 33.
19. Je renvoie ici à l'article de Gérard Mauger, « Les autobiographies littéraires : objets et outils de recherche sur les milieux populaires », dans *Politix*, n° 27, 1994, p. 32-44.
20. Ernaux & Jeannet, *L'Écriture comme un couteau*, 2003, p. 21.
21. Ernaux & Jeannet, *L'Écriture comme un couteau*, 2003, p. 37. À partir de la notion de « posture littéraire » que j'ai proposée dans *Postures littéraires, Mises en scène modernes de l'auteur* (Slatkine Érudition, 2007), Isabelle Charpentier décrit aussi la « posture ambivalente » d'Ernaux entre littérature et sociologie, cf. « Quelque part entre la littérature, la sociologie et l'histoire... », 2006, p. 1.